



ASSURANCE SCOLAIRE

Tableau des garanties

LA PROTECTION PERSONNELLE DE VOTRE ENFANT		MONTANT	Formule BABY	Formule MATERNELLE	Formule JUNIOR
			0 à 2 ans	3 à 5 ans	6 ans à la Terminale
Frais de soins (médicaux, pharmaceutiques, frais de transport, hospitalisation ...)	Plafond sur la base de	15 250 € Frais réels	●	●	●
Frais supplémentaires :					
- Séjour en chambre particulière	Plafond / jour Maximum	46 € 920 €	●	●	●
- Location de téléviseur à l'hôpital	Plafond	77 €	●	●	●
- Frais d'accompagnant du parent au chevet de l'enfant hospitalisé	Plafond / jour Maximum	16 € 320 €	●	●	●
Prothèse dentaire si atteinte au germe de la dent définitive	Plafond/dent	382 €	●	●	●
Bris d'appareil orthodontique	Plafond	382 €			●
Bris de prothèse (auditive, ...)	Plafond	763 €			●
Bris, perte ou vol de lunettes ou de lentilles de contact dans la limite de 2 événements par an	Monture Par verre Par lentille	77 € 39 € 39 €	● ● ●	● ● ●	● ● ●
Invalidité suite à accident <i>Exemple de calcul :</i> <i>pour une invalidité de 31%</i> <i>75 000 € x 31 % = 23 250 €</i>	de 6 à 15% de 16 à 30% de 31 à 50% de 51 à 70% de 71 à 85% de 86 à 100% Franchise IPP	30 000 € 45 000 € 75 000 € 125 000 € 160 000 € 200 000 € 5 %	● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ●
Assistance d'une tierce personne majoration du capital invalidité de 25%			●	●	●
Frais d'aménagement du cadre de vie	Plafond	22 900 €	●	●	●
Décès : frais d'obsèques	Plafond	3 100 €	●	●	●

LES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES DE VOTRE ENFANT		MONTANT	Formule BABY	Formule MATERNELLE	Formule JUNIOR
			0 à 2 ans	3 à 5 ans	6 ans à la Terminale
Frais de garde à domicile ⁽¹⁾ (suite à accident)	Plafond / jour	16 €	●	●	●
	Maximum Franchise 2 jours ouvrés 2 jours scol.	320 €	●	●	●
Frais de rattrapage scolaire ⁽¹⁾	Plafond / jour	23 €			●
	Maximum Franchise	2 300 € 2 semaines			●
Frais de transport ^{(1) (2)} - à l'occasion de visite des parents à l'hôpital - à l'occasion de séances de rééducation ou de visites de contrôle - pour se rendre à l'école	Plafond	382 €	●	●	●
	Plafond	1 525 €	●	●	●
	Plafond	382 €		●	●
Dommages et vol à un instrument de musique	Plafond	1 500 €			●
	Franchise	15 €			●
Vêtements endommagés dans l'accident	Plafond	155 €	●	●	●
Dommages au vélo suite à collision	Plafond	765 €			●
	Franchise	15 €			●
Vol de fournitures scolaires limité à 1 vol par an	Plafond	155 €			●
	Franchise	7 €			●
Rachat de franchise	Plafond	122 €	●	●	●
Dommages au matériel de stage confié	Plafond	15 250 €			●
Assistance en France et à l'étranger, en cas d'accident ou de maladie grave : - Rapatriement sanitaire - Transport des parents au chevet de l'enfant - Soins médicaux à l'étranger - Secours sur piste			●	●	●
		Frais réels	●	●	●
		Frais réels	●	●	●
	Plafond	80 000 €	●	●	●
		Frais réels	●	●	●

RESPONSABILITÉ CIVILE - DÉFENSE et RECOURS DE VOTRE ENFANT		MONTANT	Formule BABY	Formule MATERNELLE	Formule JUNIOR
			0 à 2 ans	3 à 5 ans	6 ans à la Terminale
Garantie (sans franchise) - Responsabilité civile Sauf : - Dommages matériels et immatériels - Dommages causés par des données faisant l'objet d'un traitement informatisé		10 000 000 €	●	●	●
	Plafond	1 500 000 €	●	●	●
	Plafond	10 000 €			●
Défense - Recours	Plafond	3 812 €	●	●	●

Les sommes indiquées ci-dessus constituent le maximum garanti par sinistre

(1) Les indemnités prévues ne se cumulent pas avec les services d'assistance de même nature qui auraient été mis en jeu.

(2) L'utilisation d'une voiture particulière est indemnisée sur la base de 0,20 €/Km